

3B

Société par actions simplifiée au capital de 125.000 euros
35 avenue Aristide Berges – 38420 Domène
883 934 606 R.C.S. Grenoble
(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 4 AOÛT 2026**

L'an deux mille vingt-six,
le 4 août,

Lafarge Bétons, société par actions simplifiée au capital de 38.465.394 euros, dont le siège social est situé au 14-16 boulevard Garibaldi – 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 414 815 043, et représentée par Monsieur Xavier Legrand, Président,

agissant en qualité d'associé unique (l' « **Associé Unique** ») titulaire des 125.000 actions composant le capital social de la Société, a été appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- constatation de la démission du Président et nomination d'un nouveau Président ;
- constatation de la démission des Directeurs généraux et nomination d'un nouveau Directeur général en remplacement ;
- transfert du siège social et modification corrélative des statuts ;
- pouvoir pour formalités.

Le Commissaire aux comptes, Alpes Audit Conseil Expertise, est absent et excusé.

Le Président met à la disposition de l'Associé Unique :

- la lettre de démission du Président ;
- les lettres de démission des Directeurs généraux ;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- le projet de nouveaux statuts de la Société ;
- le texte du projet de décisions soumises à l'Associé Unique.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à disposition de l'Associé Unique au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Associé Unique lui donne acte de ces déclarations.

Puis, le Président présente et soumet à l'Associé Unique les projets de décisions suivantes, qui sont adoptées :

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission du Président et nomination d'un nouveau Président

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du courrier par lequel Stone Invest a indiqué démissionner de son mandat de Président avec effet immédiat,

constate la démission de Stone Invest de son mandat de Président avec effet immédiat et **décide** de le dispenser du respect du préavis de trois mois tel que prévu à l'article 14.2 des statuts de la Société, et

décide conformément à l'article 14.1 des statuts de la Société de nommer en remplacement :

Monsieur Xavier Legrand, né 26 août 1973 à Reims (51), de nationalité française, domicilié professionnellement au 14-16 boulevard Garibaldi – 92130 Issy-les-Moulineaux,

en qualité de Président de la Société à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, conformément à l'article 14.1 des statuts de la Société.

Monsieur Xavier Legrand déclare accepter les fonctions de Président de la Société et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

Constatation de la démission des Directeurs généraux et nomination d'un nouveau Directeur général en remplacement

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des courriers par lesquels Monsieur Patrick Sallemmand, Monsieur Emmanuel Garcia et Monsieur Laurent Morniroli ont indiqué démissionner de leurs mandats de Directeurs généraux avec effet immédiat,

constate la démission de Monsieur Patrick Sallemmand, de Monsieur Emmanuel Garcia et de Monsieur Laurent Morniroli de leurs mandats de Directeurs généraux avec effet immédiat, et

décide conformément à l'article 15.1 des statuts de la Société de nommer en remplacement :

Monsieur Gaël Figon, né 25 mars 1970 à Saint-Denis (974), de nationalité française, domicilié professionnellement au 14-16 boulevard Garibaldi – 92130 Issy-les-Moulineaux,

en qualité de Directeur général de la Société à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, conformément à l'article 15.1 des statuts de la Société.

Monsieur Gaël Figon déclare accepter les fonctions de Directeur général de la Société et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME DECISION
Rémunération du Président

L'Associé Unique,

décide que le Président de la Société ne percevra pas de rémunération au titre de son mandat, mais qu'il aura droit au remboursement, sur présentation de justificatifs, des frais exposés par lui dans l'intérêt de la Société dans le cadre de l'exécution de son mandat.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME DECISION
Rémunération du Directeur général

L'Associé Unique,

décide que le Directeur général de la Société ne percevra pas de rémunération au titre de son mandat, mais qu'il aura droit au remboursement, sur présentation de justificatifs, des frais exposés par lui dans l'intérêt de la Société dans le cadre de l'exécution de son mandat.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

CINQUIEME DECISION
Transfert du siège social et modification corrélative des statuts

L'Associé Unique,

décide de transférer le siège social au 14-16 boulevard Garibaldi – 92130 Issy-les-Moulineaux avec effet immédiat,

décide en conséquence de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts de la Société comme suit, le reste de l'article 4 des statuts demeurant inchangé :

« *ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL*

Le siège social est fixé au : 14-16 boulevard Garibaldi – 92130 Issy-les-Moulineaux.

(....) »

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

SIXIEME DECISION
Pouvoir pour formalités

L'Associé Unique,

délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé électroniquement après lecture par le Président et l'Associé Unique.

Bon pour acceptation de fonctions

Signé par :
Xavier LEGRAND
6082448F06CF405...

Le Président

Signé par :
Xavier LEGRAND
6082448F06CF405...

L'Associé Unique
Lafarge Bétons
Par : Xavier Legrand
Président

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général de la Société

DocuSigned by:
Gaël Fignon
C705304973464F5...